

Manager les risques ressources humaines à l'heure de la digitalisation

RS4268 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 313, 320
Formacode(s)	33054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La digitalisation touche toutes les activités de l'entreprise et notamment le management des ressources humaines, provoquant l'émergence de nouveaux risques et impliquant de nouvelles obligations réglementaires auxquelles l'organisation doit faire face. L'entreprise se doit donc d'anticiper et de prendre la mesure de ses nouveaux risques qui lui sont intrinsèques.

C'est dans cette démarche que cette certification « Manager les risques ressources humaines à l'ère de la digitalisation » s'inscrit en permettant aux individus formés, salariés ou demandeurs d'emploi, d'être capable de répondre efficacement et rapidement aux changements permanents induits par la digitalisation de la gestion des risques RH en entreprise.

Cette compétence va permettre, après une analyse pointue de l'organisation, des évolutions du digital dans le domaine RH et des différents risques inhérent aux RH de définir et mettre en place un plan de prévention et de maîtrise des risques RH. Enfin, cette certification propose d'outiller l'individu pour piloter et contrôler ces risques RH et activer les solutions adaptées à la situation tout en améliorant le processus de manière itérative.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser les risques RH à l'ère de la digitalisation

- Analyser les composantes du micro et macro environnement de l'organisation et des contraintes réglementaires pour identifier les menaces et les opportunités.
- Appréhender les évolutions de la digitalisation RH, ses enjeux et sa réglementation pour déterminer les impacts sur l'organisation.
- Identifier les différentes typologies de risques RH, en intégrant ceux concernés par la digitalisation RH, pour anticiper leur analyse et les projeter dans l'organisation future.
- Analyser les risques RH identifiés pour en déterminer leurs causes, leurs effets et estimer leurs coûts.
- Mesurer le niveau de criticité des risques RH pour évaluer leurs probabilités de survenance et le niveau de gravité.
- Hiérarchiser les risques RH en élaborant une matrice pour prioriser les mesures à prendre et optimiser la rapidité de leur traitement.

2. Manager la prévention et la maîtrise des risques RH à l'ère de la digitalisation

- Définir un plan de prévention et de maîtrise des risques RH planifié et hiérarchisé en fonction des priorités et des orientations stratégiques pour permettre une organisation efficace de la gestion des risques RH.
- Mettre en place un dispositif de traitement des risques RH (contrôle permanent ou périodique), à partir de l'analyse réalisée, pour apporter des réponses efficaces et opérationnelles.
- Sensibiliser sur les risques RH pouvant survenir, en tenant compte des risques liés à la digitalisation et à la gestion des données, pour impliquer et mobiliser les parties prenantes dans leur prévention.
- Communiquer sur la démarche à suivre pour traiter la survenance de risques RH pour optimiser la rapidité

d'intervention et limiter les risques.

- Mettre en place des actions préventives des risques RH prévisibles ou avérés pour réduire la probabilité de leur survenance.
- Valoriser les bonnes pratiques pour encourager les parties prenantes à les poursuivre.
- Réaliser une veille régulière des risques RH notamment liés à la digitalisation les plus probables pour anticiper leurs survenances et limiter ou réduire leurs conséquences.

3. Mettre en œuvre le pilotage des risques liés aux données RH.

Mettre en place un dispositif de protection des données à caractère personnel

- Analyser le contexte spécifique de l'organisation et de la nature des données personnelles traitées pour mettre en place une cartographie de traitement.
- Analyser les impacts et les risques pour anticiper la nature des actions correctives à mettre en place et maintenir la conformité.
- Etablir et mettre en œuvre un plan d'action de protection des données en conformité avec le RGPD pour garantir l'efficacité du pilotage des risques liés aux données RH.
- Organiser les conditions favorables d'une acculturation des équipes pour assurer la durabilité des actions en matière de protection et gestion des risques liés aux données personnelles.

Piloter les risques RH

- Elaborer un outil de pilotage des risques liés aux données RH, associés à des indicateurs de performance, pour assurer leur niveau de contrôle et réaliser les ajustements nécessaires si besoin.
- Evaluer le dispositif de traitement des risques RH mis en place en l'adaptant au contexte changeant pour améliorer le processus.
- Elaborer et suivre une procédure d'amélioration continue de la gestion des risques RH pour s'engager dans une recherche itérative de progrès.

Contrôler les risques RH

- Suivre les indicateurs de performance de gestion des risques RH pour vérifier la fiabilité de chaque étape du plan de prévention et de maîtrise des risques RH.
- Organiser des missions de contrôle des risques RH pour vérifier la conformité des consignes et des pratiques appliquées.
- Contrôler le data management pour s'assurer de la conformité des données utilisées.
- Identifier et mesurer les écarts entre le traitement des risques RH requis et la gestion réelle du risque pour mettre en œuvre des actions correctives permettant d'optimiser et faire évoluer le dispositif.

Toutes les compétences sont évaluées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis mais une expérience d'au moins un an est appréciée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://formation-bts-assurances.esaassurance.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4268/>